

Bon No: 003306226		1ere Gachée: 13:39 (1)		Date: 02/04/2026		reap310326090621		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 1.50 m3		référence commande(2): 03 26 60 75 66						Véhicule: M19 TAPIS CHOSROE	
client: 412222		VOGEL CHRISTIAN **		15 PL D AUSTERLITZ		51800		CHOSROES CHOSROES	
chantier: 222202		le chemin		2 rte de viller Le chemin		0603592718		51800 Passavant-en-Argonne	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
13:30						température: vitesse du vent: validité:		X en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton PJDER3D330		désignation(6)(8) DESACTIVE		certification		classe d'exposition(3) XF2		Classe Chlorure CL 0,40	
								consistance(7) S3	
								Dmax 16	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale DESACTIVE Dm16 Mos. CEM2 330									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
LOCATION TAPIS AU TOUR ECO-PARTICIPATION				DESACTIVANT JAUNE PRE 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1